



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°12
20/06/2023



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime
magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°12 du 20/06/2023 »*

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 29.3 (baies à taille de grains de plomb).**

Mildiou

- **Risque très fort, contaminations prévues, repiquages possibles avec les rosées.**

Black rot

- **Risque toujours fort à très fort.**

Oïdium

- **Risque en baisse, mais conditions favorables.**
- **Stade de grande sensibilité.**

Tordeuses

- **Emergence 2^{ème} génération de Cochylis. Eudémis fin de vol de 1^{ère} génération.**
- **Comptages de glomérules/perforations à effectuer.**

Cicadelles vertes

- **Captures en augmentation.**

Alerte *Popillia japonica*

- **Voir dernière page.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

Sur 41 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 29.2 (baies à taille de grains de plomb - BBCH 73). Les grains grossissent, les grappes se développent et commencent à se courber vers le bas. Des grappes au stade "pois" s'observent régulièrement.

Sur les rameaux préservés du rognage (suivis dans 20 parcelles), le nombre de feuilles est de 17.6, avec 1.7 feuilles nouvellement formées. Ces rameaux atteignent en moyenne 135.8 cm, avec un allongement hebdomadaire de plus de 13 cm.



Baie à taille de grains de plomb



Baies à taille de pois

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée baissent légèrement et atteignent 21°C.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 17 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 8 mm ; Littoral 21 mm ; Cœur 9 mm ; Iles 18 mm ; Nord 36 mm ; Est 7 mm et Ouest 18 mm. (Période du 13/06 au 19/06). La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 1 km est de 78 mm.

→ Prévisions météo

Du 20/06 au 23/06, des pluies orageuses sont annoncées dans le vignoble avec un cumul de 24 mm pour l'hypothèse la plus probable et 56 mm pour l'hypothèse la plus pessimiste. Les températures se situeront entre 15 et 17°C pour les minimales et 25 et 28°C pour les maximales.

Maladies

→ Mildiou

Observations

Sur certains témoins on observe cette semaine une forte expression du mildiou sur feuilles (haut du feuillage et entre-cœurs) ainsi que sur grappes (quelques baies par cep). Le champignon est sporulant. Cette forte augmentation a été notée dans les témoins non traités d'Ambleville, Burie, Châteauneuf-sur-Charente, Givrezac, Arthenac, Chadenac, Foussignac, Guimps, Bréville, Champagnac, Genté, Rouillac, Saint-Marie-de-Ré, St-Brice, St-Preuil et Vibrac.

Sur 48 TNT observés cette semaine, la fréquence des ceps atteints par le mildiou va de 4% à 100%. 26 TNT présentent plus de 80% des ceps touchés. Le mildiou s'exprime sur 22% des feuilles en moyenne, avec une intensité de 4% (un maximum de 10% d'intensité est observé à Ste-Marie-de-Ré et Rouillac). Sur feuilles, le mildiou apparaît à présent sous la forme mosaïque et sous la forme tache d'huile, souvent fraîche. Sur 24 TNT le mildiou est également observé sur grappes à raison de 14% des grappes atteintes en moyenne (95% à Bourg-Charente) avec une intensité de 4%.

Sur les parcelles de référence le mildiou est en général contenu. Quelques rares parcelles montrent de fortes attaques. Elles peuvent être dues aux forts orages répétés très localisés, à une forte vigueur des vignes, à un

défaut de protection, à une pulvérisation mal réglée ou/et à des mauvaises conditions de pulvérisation (vent, début ou fin d'averse, forte température...).

Sur les 26 parcelles observées, 9 sont indemnes de mildiou, 3 présentent 100% des ceps touchés (Cierzac, Coux, St Même les Carrières), 4 du mildiou sur grappes dont une avec 56% des grappes touchées (Coux). Pour les autres, l'attaque de mildiou ne dépasse pas 5% des grappes.

Les nouveaux symptômes observés sont très certainement dus aux pluies des 12 et 13 juin.



Mildiou sur grappe, TNT Migron, sur rameau, Fenioux et sur feuille, TNT Brizambourg
(Crédit photos S. Lucas – CIA1779)



Taches fraîches sur feuilles, Pereuil, début de mildiou mosaïque, TNT Ste Marie de Ré, rot gris, TNT Châteauneuf s/Charente

(Crédit photos B. Montigaud – VITIVISTA, J. Poulard – UNIRE, F. Joseph – Ets Niort Agricole)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, les conditions ont été favorables au mildiou et la présence d'un risque potentiel très fort s'est renforcée dans le vignoble.

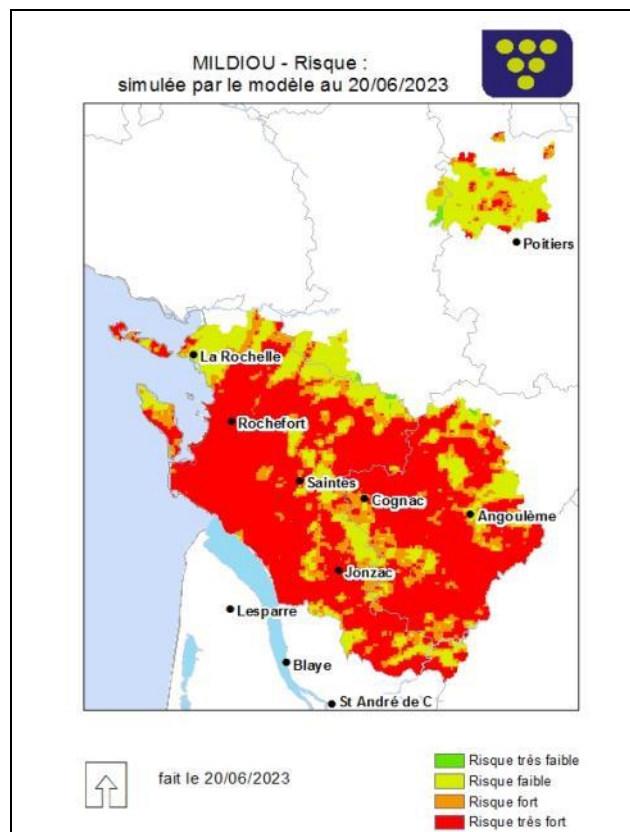
Des contaminations épidémiques ont été calculées très régulièrement dans le vignoble. L'augmentation du nombre d'organes contaminés a été importante sur les secteurs avec un risque potentiel très fort.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, un risque potentiel très fort va se généraliser à l'ensemble du vignoble.

Des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée avec une augmentation de la fréquence d'organes contaminées modérée, avec l'hypothèse la plus probable et forte avec l'hypothèse la plus pessimiste.

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**



Evaluation du risque :
Risque théorique en forte augmentation. Conditions météo favorables. Fort risque de repiquages et de contaminations sur les pluies à venir.



→ Black rot

Observations

Sur les 48 témoins non traités le black-rot est toujours absent sur 7 parcelles. Il est présent en moyenne sur 12.6% des ceps. Sur 9 TNT il est présent sur plus de 20% des ceps (les plus fortes expressions à Bourg-Charente, Foussignac et Javrezac). Pour le moment aucun symptôme sur grappe n'a été observé.



Taches de black rot, TNT Varaize et Authon-Ebéon
 (Crédits photos S. Lucas, L. Caillaud – CIA1779)

Sur 26 parcelles traitées observées cette semaine, 6 montrent des taches de black-rot sur le feuillage, 20% des ceps sont touchés à Touzac et 22% à St Germain de Luzignan.

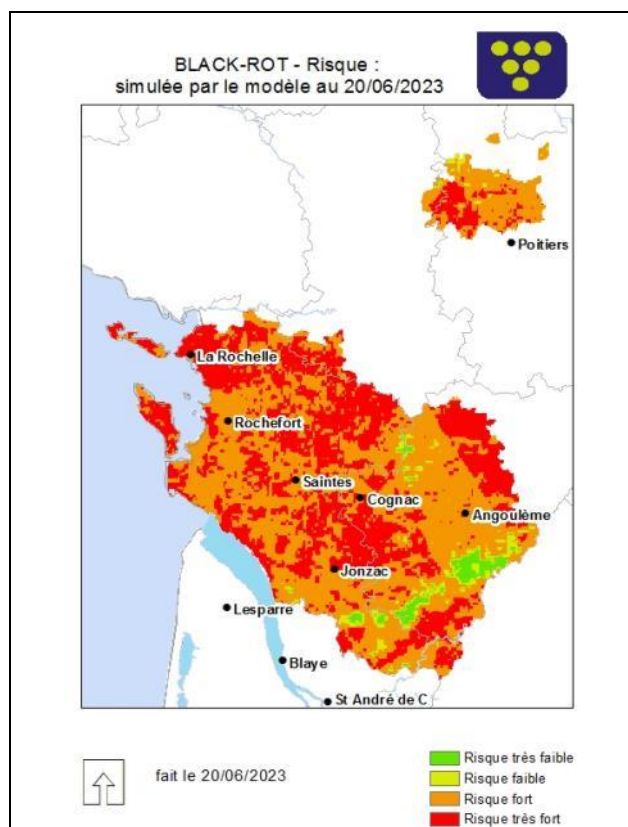
Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort à très fort dans le vignoble. Des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, l'augmentation hebdomadaire du nombre d'organes contaminés a été forte.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester fort à très fort. Dans les trois jours à venir, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière généralisée avec une augmentation forte de la fréquence d'organes contaminés.



 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Nouvelles contaminations importantes sur les pluies à venir.



Risque de contaminations fort à très fort

→ Oïdium

Observations

Neuf TNT sur 48 expriment des symptômes d'oïdium sur feuilles, qui vont de quelques ceps touchés à 6% pour Saintes et Rouillac, 18% pour Burie, jusqu'à 50% pour Pons, 60% pour Chérac, 80% pour Ste-Marie-de-Ré, 90% pour Javrezac et 100% pour St Hilaire du Bois. Les fréquences sur grappes sont les suivantes : Ste Marie de Ré 25%, Pons 60% et St Hilaire du Bois 92%. Sur les parcelles de référence observées cette semaine, aucune n'exprime de symptômes.

Au vignoble, on observe localement des symptômes d'oïdium déjà bien visibles sur feuilles et des débuts de symptômes sur grappes, plus ou moins fréquents. C'est notamment le cas à Charmé, Bercloux, Lornac, Val des Vignes et Vaux-Rouillac.



Oïdium sur grappe, TNT Varaïze, oïdium sur feuilles, Lorignac, oïdium et mildiou sur feuille, TNT Ste Marie de Ré
(Crédits photos S. Lucas, L. Caillaud – CIA1779, J. Poulard - UNIRE)

Modélisation

Sur la semaine passée

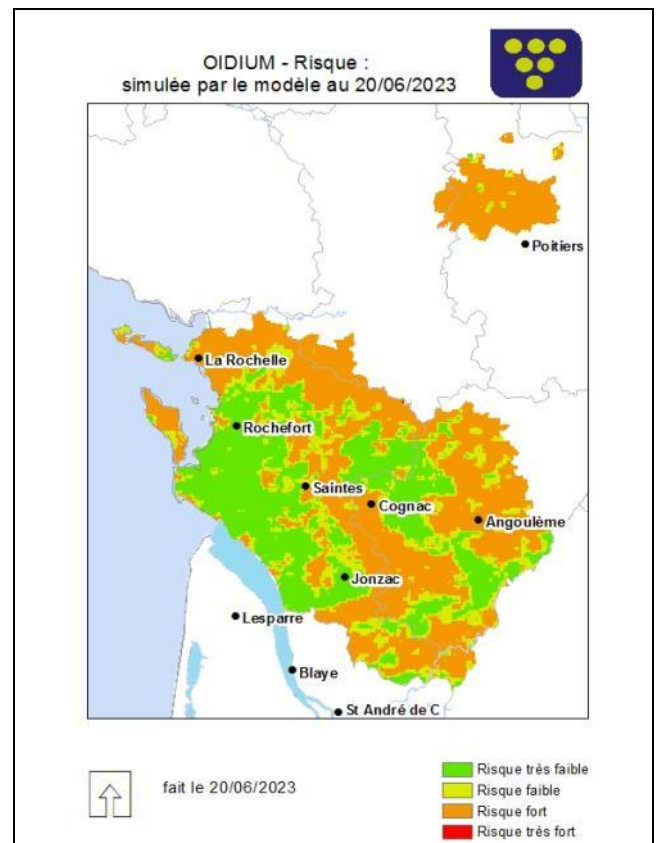
Au cours de la semaine dernière, les pluies régulières ont été défavorables à l'oïdium et les zones avec un risque potentiel très faible se sont agrandies.

Des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble du vignoble. D'après le modèle, l'augmentation hebdomadaire du nombre d'organes contaminés a été faible.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, le risque potentiel va devenir globalement très faible avec plusieurs zones délimitées de risque potentiel fort.

Dans les trois jours à venir, des contaminations épidémiques sont calculées d'une manière régulière avec une augmentation faible de la fréquence d'organes contaminés.



Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque théorique en baisse suite aux pluies lessivantes.

Mais :

- Grappes toujours très sensibles.
- Conditions chaudes et humides à venir.
- Présence des symptômes au vignoble.



Conditions favorables aux contaminations



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'utilisation de ces molécules.

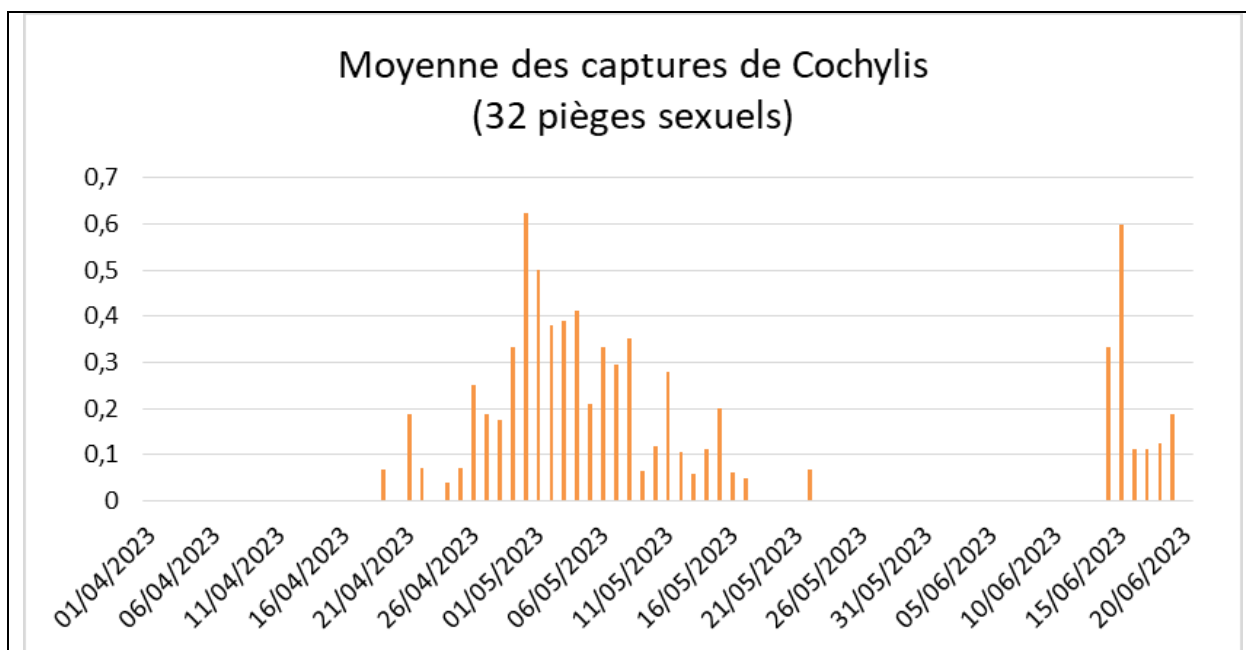
Voir « [Note nationale résistances 2023](#) »

Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

La 2^{ème} génération de **Cochylis** a émergé au cours de la semaine passée. Des captures régulières ont lieu depuis le 14.06.23, sur les communes d'Arthenac et Saint-Germain-de-Lusignan en Charente-Maritime.



Le vol de la 1^{ère} génération d'**Eudémis** touche à sa fin, le pic de vol a été atteint le 12.06.23.

Au cours des jours passés, des captures ont eu lieu sur les communes de :

- Arthenac, Arvert, Burie, Ecoyeux, Le Chay, Mortagne-sur-Gironde, Pons, Saint-Dizant-du-Gua, Saint-Germain-de-Lusignan, et Saint-Hilaire-de-Villefranche en Charente-Maritime
- Bouteville, Rouillac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Salles-d'Angles, Sigogne, et Touzac en Charente

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

Phase de développement larvaire.

Simulation : Phase de développement larvaire et de nymphose pour les individus les plus avancés.

Observation des glomérules

Des glomérules ont été observés, à raison de 1 à 4 glomérules pour 50 inflorescences sur les communes de :

- Charente : Birac, Eraville, Mareuil et Sigogne
- Charente-Maritime : Brizambourg, Burie, Mons, Migron, et Pouillac

Après éclosion, les larves des tordeuses ont un stade baladeur pendant quelques heures avant de se nicher dans les boutons floraux. Les chenilles se nourrissent de ces derniers au cours de la floraison. Elles agglomèrent les boutons en glomérules afin de constituer leur cocon. Une larve peut constituer jusqu'à 2 glomérules.

Le seuil de risque se base sur l'observation des glomérules à la fin de la 1ère génération (G1).

Il faut choisir aléatoirement 50 inflorescences dans la parcelle.

La chenille d'Eudémis se reconnaît par son corps de couleur jaune-vert, sa tête beige. Elle des mouvements vifs lorsqu'elle est dérangée.

La chenille de Cochylis est de couleur orange et a une tête noire. Elle a des mouvements lents lorsqu'elle est dérangée.



Chenille de Cochylis



Chenille d'Eudémis

Seuil indicatif de risque

100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation

30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins

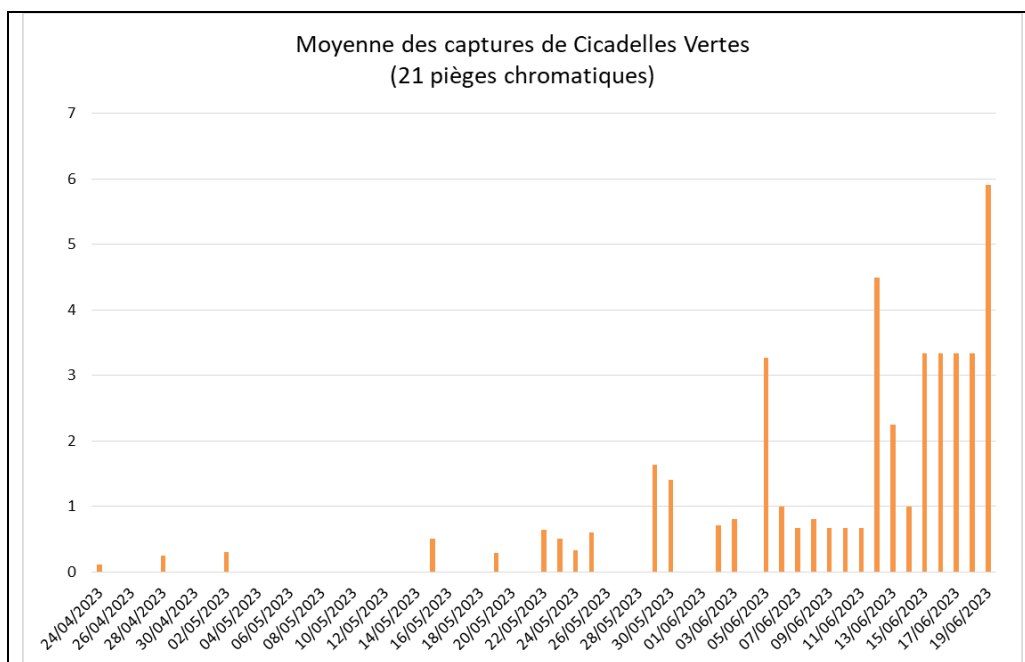
Le seuil de risque Eudémis en G2 est atteint après l'observation en G1 de 5 à 30 glomérules (risque modéré de développement en G2) voir plus de 30 glomérules (risque fort de développement en G2).

→ Cicadelles Vertes

Observations

Au cours des 7 derniers jours, des captures d'adultes de **Cicadelles Vertes**, dans les pièges chromatiques, ont eu lieu à :

- Baignes-Sainte-Radegonde, Bouteville, La Couronne, Rouillac, Salles-d'Angles, Saint-Aulais-la-Chapelle et Saint-Brice pour la Charente
- Arvert, Saint-Dizant-du-Gua, Saintes, Saint-Germain-de-Lusignan, Mons, Saint-Hilaire-du-Bois pour la Charente-Maritime.



Des larves de Cicadelles Vertes ont été dénombrées dans quelques communes de Charente (Ambleville, Guimps, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Preuil, Touzac) et de Charente-Maritime (Lonzac, Mareuil, Pons, Pouillac, Saint-Germain-de-Lusignan).

Seuil indicatif de risque

100 larves pour 100 feuilles.

Méthodes alternatives

Les auxiliaires de cultures tels que les chrysopes, punaises, araignées, etc. aident à endiguer les populations de Cicadelles Vertes. La présence de dispositifs végétalisés type haies et l'enherbement sont favorables au développement des auxiliaires.

Les Coccinelles

Insectes appartenant à l'ordre des coléoptères. Elles sont reconnaissables facilement à leurs taches colorées, dans la majorité des cas, lorsqu'elles sont adultes. La famille des Coccinellidae est composée d'environ 6000 espèces, la plus connue en France étant rouge à 7 points (*Coccinella septempunctata*). Chaque espèce a son type d'habitat bien précis.

- **Cycle biologique**

Le stade larvaire dure entre 12 jours et un mois. Elles se transforment ensuite en nymphes pendant une moyenne de 8 jours avant d'atteindre le stade adulte. Leur durée de vie est d'environ 1 an.

A retenir : la larve et la forme adulte partagent généralement le même régime alimentaire ainsi que le même habitat.

- **Rôle(s) d'auxiliaire**

Une majorité des coccinelles est prédatrice de pucerons. La larve comme la forme adulte s'en nourrissent directement sur les plantes attaquées. D'autres consomment des cochenilles (*Rodolia cardinalis*), des acariens (*Stethorus pusillus*) ou encore des mycéliums de champignons (*Psyllobora vigintiduopunctata* utilisable contre l'oïdium par exemple).

Plus d'informations sur la page Ephytia INRAe dédiée : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/20853/Biocontrol-Coccinelles>



Coccinelle adulte et larve

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**
- **Comptage de glomérules/perforations**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régionale de l'alimentation (SRAL) N-A : https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Fiche_alerte_POPILLIA_Japonica_SRAL_NA.pdf

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".